

USGT4F - Copropriété et division en volumes

Présentation

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif de présenter les grandes lignes à la fois du droit de la copropriété (immeubles soumis obligatoirement ou facultativement au statut de la loi du 10 juillet 1985; rédaction des principaux documents de la copropriété -état descriptif de division et règlement; de présenter les principaux organes des copropriétés -syndic, assemblée générale et conseil syndical- tout en exposant des notions clefs liées par exemple au calcul des tantièmes de parties communes ou des charges). Il s'attache également à présenter la notion de division en volumes, ses questionnements et les principaux documents à rédiger pour son montage.

Programme

Contenu

I. Droit de la copropriété

Historique

Conditions d'application du statut (groupe d'immeubles bâtis, ensembles immobiliers...). Elements clefs (parties privatives; parties communes etc).

Principaux documents de la copropriété (règlement et état descriptif de division) : définition, enjeux, contenu, rédaction etc.

Principaux organes de la copropriété (syndic, assemblée générale, conseil syndical)

Droits et obligations des copropriétaires

II. Droit de la division en volumes

Notion, historique, enjeux

Documents du montage volumétrique (EDDV, cahier des charges et des servitudes, statuts des organes de gestion).

Modalités de validation

- Examen final

Mis à jour le 08-11-2021



Code : USGT4F

Unité spécifique de type cours

2 crédits

Responsabilité nationale :
EPN02 - Ecole supérieure des
géomètres et topographes
(ESGT) / 1